N° 25
Juin 2015

Tourne moulin...

Bulletin de l'Association Périgordine des Amis des Moulins (APAM)
Affiliée à la Fédération des Moulins de France (FDMF)

Site internet : **moulins-en-perigord.fr**

Sommaire

Éditorial.....page 1
Assemblée générale.....pages 2 à 4
Journées des Moulins.....page 4
Congrès FDMF en Bretagne.....page 5
Un 17 Mai au Moulin de Citole.page 6
Fondation du Patrimoine.....page 7
Sortie de Printemps.....page 8

Les administrateurs de l'APAM

Président fondateur: Charles GIRARDEAU

Président : Alain PERIER
Moulin neuf
24200 Carsac Aillac
Tél. : 05 53 59 38 68

Vices Présidentes:

Elisabeth CAZENAVE
Jacqueline LAVERGNE-DEMARTHE

Secrétaire : Jean-François DUMAS
Le Maine-Moulin
24400 Beauronne
tel. : 05 53 80 05 25

Trésorier : Pascal CAZENAVE
Moulin Bas
24200 Saint Vincent le Paluel
tél. : 05 53 54 49 25

Administrateurs :
Colette et Claude ALEMANT
Vincent BOUTIGNY . Pierre HIVERT
Jean-Claude GREGORY
Patrick HAUTEFAYE. Abraham HUISJMAN

« Tourne moulin » n'est pas responsable des opinions, textes, analyses et synthèses émis par les auteurs. Toute reproduction, même partielle, des textes et illustrations est soumise à une autorisation écrite de l'éditeur.

EDITORIAL

La recette du succès de « nos journées des Moulins » se compose de quelques ingrédients:

-Une bonne dose de couverture médiatique assurée par nos fidèles partenaires que sont: France Bleu Périgord, l'Essor Sarladais, Sud Ouest, Réussir le Périgord,le Conseil Départemental de la Dordogne et le Moulin des Terres Blanches.

-Ajoutez une pincée de volontaires passionnés dans les 39 sites ouverts au public.

-Un peu de soleil : et vous obtenez près de 4600 visiteurs.

Mille fois merci à tous nos bénévoles.

« Destination Moulin. Une offre touristique » Les chemins de meuniers du Salignacois ont essaimé dans la vallée de l'Enéa. Les 31 Juillet et 14 Aout, deux marches test auront lieu pour découvrir la boucle des 5 Moulins de Carsac. Cette dernière mettra en valeur bien des curiosités oubliées et surtout nos moulins.

Le Forum des Moulins producteurs, organisé par la FDMF le 2 Mai dernier à Bain de Bretagne a été le témoignage de la vitalité de notre « planète Moulin » en dépassant le cadre d'une vision historique et patrimoniale et montrant que nos Moulins sont capables de produire bien des denrées alimentaires, de l'énergie propre, du papier , et bien d'autres choses encore.

Faites connaitre autour de vous nos activités et notre dynamisme, l'association a été créée par des passionnés et pour des passionnés; notre famille ne demande qu'à s'agrandir.

Alain PERIER

Calendrier 2015

03 au 05 Juillet : Félibrée à La Douze

19-20 Septembre : Journées Européennes du patrimoine.

31 Juillet et 14 Aout : marche sur les chemins de meuniers à Carsac.

26 Septembre : Sortie d'Automne en Limousin.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE de l' A P A M

Le Samedi 28 Avril 2015 à Annesse et Beaulieu

Notre assemblée générale ordinaire s'est déroulée cette année dans la salle de convivialité de la commune d'Annesse et Beaulieu .

L'A.P.A.M. remercie vivement monsieur Michel BUISSON, Maire d'Annesse et Beaulieu de nous y accueillir.

Nous remercions également de leur présence:

-Michel ANDREU : trésorier de la FDMF et représentant Alain Eyquem président de la FDMF.

-Marie-Claire RIVET : présidente de l'association de sauvegarde des moulins et cours d'eau en Limousin (ASMCEL)

-Jean-Pierre LHERITEAU : association départementale des amis des moulins de Charente Maritime (ADAM 17)

-Yves BORDES : association du moulin à vent de Citole à Sadillac et représentant Michel COSTE son président.

-Jean-Claude GREGORY : office de tourisme de Salignac et représentant Dominique MASSEDRE sa présidente.

-Paul MALVILLE : Maire de la Tour Blanche. Moulin des Terres Blanches à Cercles.

-Pierre THIBAULT : président de l'association « la forme ronde » Moulins : Papèterie de Vaux et forge de Savignac-Lédrier.

-Lucas BRIAUDEAU : chargé de mission à la fondation du patrimoine.

-les 76 adhérents de l'Association Périgordine des Amis des Moulins et 26 adhérents excusés (avec pouvoir)

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT Alain PERIER:

Nous avons une pensée pour Madame BERARDI (moulin de Salles à Tocane Saint Apre) et Jacques LAPEYRE (moulin à vent de Montpeyrou) qui nous ont quittés il y a peu.

L'A.P.A.M. se porte bien : 142 fidèles adhérents cotisants en 2014. Nous sommes 179 au total dont 8 nouveaux à qui nous souhaitons la bienvenue.

Il convient de rappeler l'importance de notre présence dans toutes les réunions de comités de pilotage des études menées sur nos rivières. Rien ne doit se faire sans nous. Il est important de mettre en valeur nos patrimoines « moulins »

RAPPORT D'ACTIVITE:

REALISATIONS 2014:

- 21 Février: Conseil d'administration de l'A.P.A.M.

- 4 Avril: Conférence d'Alain MAZEAU sur la meunerie à Salignac. Exposition de tableaux , de maquettes réalisées par Pierre VERGNE.

- Assemblée générale de l' A.P.A.M. à Archignac.

- 2, 3, 4 et 5 Mai : congrès de la FDMF dans les Vosges.

- Sortie du Tourne Moulin n° 23 courant Avril.

- Reportage de France Bleu Périgord (émission suivez le guide)

- Journées des Moulins les 17 et 18 Mai.

- 21 Juin: sortie de printemps sur le Bandiat Tardoire

- Félibrée à Verteillac les 27, 28 et 29 juin.

- Journées du patrimoine les 20 et 21 septembre.

- 27 Septembre: sortie d'Automne sur l'Auvézère.

- 22 Novembre: conseil d'administration de l'A.P.A.M.

- Sortie du Tourne Moulin n° 24 courant Janvier 2015.

- Durant toute l'année : Présence de Jean-François DUMAS au bureau de la FDMF.

Gestion du site internet par Pierre HIVERT. Suivi des réunions SAGES et Etudes sur différents cours d'eau par : JF DUMAS, E et P CAZENAVE, A PERIER, M LEMASSON, JL GONTIER.

PROJETS 2015:

- 21 Février: conseil d'administration de l'A.P.A.M.

- 28 Mars: Assemblée générale ordinaire à Annesse et Beaulieu.

- 30 Avril, 1, 2 et 3 Mai : Congrès FDMF et Forum des moulins producteurs à Bain de Bretagne.

- 7 Mai: enregistrement de l'émission « suivez le guide » de France Bleu Périgord (sur l'Auvézère)

- 16 et 17 Mai: Journées Européennes des Moulins et du patrimoine meulier.

- Sortie de Printemps : le 20 Juin en Salignacois

- Les 2, 3 et 4 Juillet: Félibrée à La DOUZE.

- 19 et 20 Septembre: journées du patrimoine.

- Sortie d'Automne le 26 Septembre.

- Tourne Moulin n° 25 début Juillet et n° 26 en fin d'année.

- Conseil d'administration de l'A.P.A.M. le 21 Novembre.

- Réunions d'organisation du voyage de la FDMF 2016 en Périgord..

- Création d'un chemin de meuniers dans le Carsacois.

- Durant toute l'année: Suivi des études rivières. Site internet. Inventaire des moulins. Relation avec la FDMF

AMENAGEMENT DES COURS D'EAU:

Rappel rapide des situations sur les secteurs de la Couze, de l'Enéa, du Dropt, de la Dronne, et de la vallée de l'Isle.

Michel ANDREU de la FDMF a répondu aux nombreuses questions des propriétaires de moulins.

INTERVENTIONS:

Présentation des actions de la Fondation du Patrimoine par Lucas BRIAUDEAU ; chargé de mission.

Intervention de Jean Claude GREGORY sur la création des chemins de meuniers en Salignacois et leur future mise en place sur le Carsacois.

ELECTION:

Alain MAZEAU et Sébastien MARTIN ne se représentent pas. Jacqueline LAVERGNE continue l'aventure et se représente.

Après appel à candidatures se présentent et sont élus:

Jacqueline LAVERGNE. Jean-Claude GREGORY. Patrick HAUTEFAYE. Colette ALEMANT. Claude ALEMANT. Abraham HUISJMAN.

Nouveau conseil d'administration de l'A.P.A.M. :

Président: Alain PERIER

Vice Présidente: Jacqueline LAVERGNE

Vice Présidente: Elisabeth CAZENAVE

Secrétaire: Jean-François DUMAS

Trésorier: Pascal CAZENAVE

Conseiller: Vincent BOUTIGNY

Conseiller: Pierre HIVERT

Conseiller: Jean-Claude GREGORY

Conseiller: Patrick HAUTEFAYE

Conseiller: Colette ALEMANT

Conseiller: Claude ALEMANT

Conseiller: Abraham HUISJMAN

RAPPORT FINANCIER 2014:

PRODUITS:		CHARGES:	
Cotisation adhérents	4 215,00	Journées des Moulins	1 673,60
Subventions	700,00	Tourne Moulin	936,70
Intérêts livret A	83,14	Matériel de communication	1 230,24
		Frais postaux et divers	444,04
		Sorties de Printemps et d'Automne	428,25
Total produits:	4 998,14	Adhésions associations	613,00
Résultat négatif :	327,69	Total charges :	5 325,83

BUDGET PREVISIONNEL 2015:

Nous reprendrons les mêmes lignes de dépenses qu'en 2014. Pas de nouvelles dépenses en 2015. Nous rechercherons de nouvelles sources de financement.

LES VOTES CONCERNANT: le rapport moral, le rapport d'activité, le rapport financier et l'élection des conseillers ont été effectués à l'unanimité de l'assemblée.

Le président Alain PERIER et son conseil d'administration remercient vivement l'ensemble des adhérents pour leur présence.

Vous pourrez consulter l'intégralité du compte rendu de l'assemblée générale sur notre site internet : moulins-en-perigord.fr

Retour sur les journées Européennes des Moulins et du patrimoine meulier 2015:

Cette année l'A.P.A.M. a battu DEUX nouveaux records !!

- 39 sites étaient proposés à la visite , soit 10 de plus qu'en 2014 !

- 4 600 visiteurs ont répondu présent ; ce qui fait presque doubler la fréquentation par rapport à l'année précédente !

Un grand merci à tous les bénévoles, propriétaires de moulins et sites meuliers pour leur mobilisation et leur dévouement.

Les records étant faits pour être battus :

à l'année prochaine !

FORUM DES MOULINS PRODUCTEURS à Bain de Bretagne (35)

CONGRES et ASSEMBLEE GENERALE DE LA FDMF

Du 30 Avril au 3 Mai 2015

L'A.P.A.M. était présente au forum des moulins producteurs à Bain de Bretagne, organisé par la FDMF

L'A.P.A.M. présentait au forum des moulins producteurs du samedi 2 mai, deux stands de purs produits artisanaux: huile de noisettes du moulin de la Veyssière à Neuvic sur l'Isle tenu par les couples « PERIER », « CAZENAVE » et « DUMAS ».

Les châtaignes et leurs dérivés, farine, biscuits, gâteaux, confitures, gelées, pâtes … du domaine de Rapatel à Villefranche du Périgord étaient présentés par Camille et Serge VIGOUROUX.

Assemblée générale de la FDMF présidée par Alain EYQUEM

Parmi les congressistes venus de la France entière, pas moins de 16 adhérents de l' A.P.A.M. avaient fait le déplacement à Bain de Bretagne.

On reconnait au premier rang notre président Alain PERIER.

Jean-François DUMAS

Journées Européennes des moulins à Sadillac

Au moulin de Citole

L'association des amis du moulin de Citole à Sadillac à participé à la journée des moulins du 17 mai 2015 en organisant deux activités:

-Une randonnée pédestre: à partir de neuf heures,94 personnes se sont élancées sur un circuit appelé boucle sud de Sadillac et passant par Citole (distance: 8 Km) Deux haltes ont permis d'apprécier de superbes panoramas.

Les itinéraires empruntés correspondent à d'anciens chemins ruraux toujours classés, mais que l'abandon avait rendu impraticables. Au cours de l'hiver dernier à six reprises plusieurs équipes de bénévoles de la commission « chantiers » de l'association se sont succédées pour nettoyer ce chemin et le débarrasser des buissons, fourrés et épineux qui s'y étaient installés.

Ce travail fut particulièrement apprécié des randonneurs tout comme la variété des paysages traversés.

Au cours de la halte au moulin et du ravitaillement offert, une présentation du projet fut effectuée avec annonce des perspectives à venir. Ce fut également l'occasion de signaler le 250 éme anniversaire du moulin de Citole (1765-2015) et d'avoir une pensée pour son bâtisseur, monsieur Pierre Gaiman qui à l'époque était maçon et demeurait dans le bourg de Sadillac.

-Un repas paëlla: préparé et organisé par les bénévoles de la commission « animation » de l'association, il a connu une forte affluence puisque 260 convives se sont installés autour des tables. Parmi ceux-ci, il faut saluer la présence de nombreux maires des communes voisines et tout particulièrement celle de madame Brigitte Allain députée du Bergeracois.

Aux fourneaux depuis deux jours Jean Claude et son équipe ont satisfait toutes les papilles et permis à toutes les personnes présentes de vivre un moment convivial dans une excellente ambiance. L'omelette norvégienne servie en dessert avec sa forme de moulin et sa banderole d'anniversaire suscita des vivas mérités.

Une tombola clôtura la journée avec de nombreux lots à se partager.

Prochain rendez-vous le samedi 27 Juin à partir de 18H30 sur le site de Citole pour un feu de Saint Jean. Cela se fera dans l'esprit de la fête des voisins ou chacun porte son plat et le partage avec ses voisins de table.

Une marche nocturne aux flambeaux est envisagée.

Michel COSTE

Résumé de l'exposé de Lucas BRIAUDEAU

Ce dernier se tient à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Nous le remercions pour son intervention.

La Fondation du patrimoine soutient les propriétaires privés dans leurs efforts pour préserver et restaurer les éléments du patrimoine bâti rural et typique (ferme, maison de caractère, pigeonnier, moulin, four à pain, calvaire, fontaine... etc). Elle propose 2 « Labels », valables 5 ans :

Le label dit « fiscal » (vous payez un impôt sur le revenu supérieur à 1 300€) :

Il vous permet de déduire de votre revenu global, ou de vos revenus fonciers (sous conditions), 50 à 100 % du montant TTC des travaux labellisés, et de bénéficier d'une subvention complémentaire d'un minimum de 1% du montant des travaux labellisés.

Le Label dit « non fiscal » (vous payez peu ou pas d'impôt sur le revenu) :

Il vous permet de débloquer une subvention plus avantageuse.

Dans les deux cas, vous bénéficiez de conseils personnalisés pour la mise en œuvre de votre projet de restauration, mais aussi de l'avis technique du Service territorial de l'architecture et du patrimoine (STAP).

Les conditions d'attribution des labels sont simples :

1) L'immeuble doit être visible de la voie publique (route, chemin communale, cours d'eau navigable, chemin de randonnées balisé...)
2) Les travaux ne doivent pas être entamés avant l'attribution officiel du label et doivent concerner des travaux d'extérieur
3) L'avis de l'Architecte des Bâtiments de France doit être favorable au programme de restauration
4) Le propriétaire doit s'engager à conserver son bien pendant 15 ans à compter de son acquisition, et à apposer la plaque Fondation du patrimoine sur l'édifice à la fin des travaux

Toutes personnes physiques (même indivision), sociétés translucides (SCI, SNC, GFR, GFA) et certains sociétés transparentes (copropriété...) peuvent prétendre au label, à condition que le bien ne procure pas des revenus inscrits comme BIC, BA, ou BNC.

L'immeuble doit être en zone rurale, mais peut, sous certaines conditions, être situé en milieu urbain (si son caractère rural est évident et justifiable, si le bâtiment se trouve en ZPPAUP ou AVAP, ou s'il s'agit d'un édifice non-habitable). A noter que le bâtiment ne peut pas bénéficier à la fois des dispositifs « loi Malraux », « Besson », « Robien » et du label.

Les travaux éligibles sont les travaux de restauration extérieure, et ne doivent pas modifier les caractéristiques patrimoniales originelles de l'édifice. Cependant les travaux de destruction et reconstruction peuvent être valables, sous avis de l'Architecte des bâtiments de France, tout comme les travaux de consolidation ou essentiels au maintien du bâtiment (mur porteur, charpente, traitement des bois...). Les honoraires d'architecte peuvent aussi être incorporés au Label.

Pour plus d'informations, contacter Lucas BRIAUDEAU, au 2 Rue de la Cité, 24000 Périgueux
(0680163254 – 0553062072)
dordogne@fondation-patrimoine.org

Sortie de printemps en Périgord noir

Samedi 20 Juin, sous un beau soleil, nous étions un peu plus de 50 à arpenter le chemin des meuniers de l'Inval, à Borrèze, petit village meunier du pays de Fénelon, pour la traditionnelle sortie de Printemps de l'A.P.A.M.

Après avoir découvert les nouvelles stations ludiques du chemin d'interprétation réalisées par « Au Fil du Temps », nous avons été accueillis par Jean Pierre NEYRAT au moulin de Janicot (16 ème siècle)

Parmi les élus présents au vin d'honneur, offert par l'office de tourisme, Mme Régine ANGLARD, vice présidente du Conseil Départemental, en charge de la culture et de la langue occitane.

La journée s'est achevée chez Elisabeth et Pascal CAZENAVE au Moulin-Bas, Saint Vincent le Paluel.

Jean-Claude GREGORY